

## Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### **Juin 2015 : le taux de chômage demeure inchangé à 4.8%**

**Malgré une baisse de 246 chômeurs durant le mois de juin 2015, le taux de chômage dans le canton de Vaud se maintient à 4.8%.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud passe sous la barre des 18'000 personnes et se fixe à 17'766, soit 246 personnes de moins qu'à fin mai 2015 (-1.4%). L'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup> fléchit quant à lui (-28 personnes) pour s'établir à 24'240 (-0.1%). Le nombre de chômeurs inscrits à fin juin 2015 est plus élevé de 650 personnes par rapport à juin 2014.

Au cours du mois de juin 2015, les ORP vaudois ont inscrit 3'048 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3'091 dossiers.

Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 1'760, en progression de 4.1% par rapport à mai 2015.

Pour le 5<sup>ème</sup> mois consécutif, les « maçons, peintres, monteurs électriciens » (-112 chômeurs), ainsi que les « autres métiers du bâtiment » (-114) sont les professions les plus concernées par le recul de leurs effectifs de chômeurs. A l'inverse, les professions du spectacle (+19 chômeurs) et les « infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux » (+17) affichent une très légère hausse.

Sur le plan régional, tous les districts ont vu leur taux de chômage inchangé ou diminué, à l'exception des districts de Morges (+11) et de Lausanne (+4) qui ont subi une faible augmentation du nombre de chômeurs. La plus importante diminution a été constatée dans le district de l'Ouest lausannois (-66) dont le taux de chômage se fixe à 5.6%.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'507, sans variation significative par rapport à mai 2015 (-0.5%) ou juin 2014 (-0.2%).

**Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.1%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 83% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 juillet 2015

**Renseignements : DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - [roger.piccand@vd.ch](mailto:roger.piccand@vd.ch)**

**NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/statistiques-chomage](http://www.vd.ch/statistiques-chomage)**

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).